

## PROGRAMME

### La santé au travail dans le droit social

- Rappel de la réglementation :
  - l'obligation de résultat et les principes généraux de prévention
  - le rôle des différents acteurs de la santé au travail : l'employeur, les services de santé au travail, les partenaires sociaux, l'inspection du travail, la CARSAT...
  - les notions liées à la santé au travail : risques psychosociaux, Qualité de Vie au Travail, TMS, la notion de pénibilité au travail, conduites addictives...
- L'incidence sur le contrat de travail :
  - les cas de suspension du contrat et les obligations du salarié
  - le suivi médical du salarié : l'impact de la loi "Travail"
  - l'obligation de reclassement de l'employeur
  - le licenciement pour inaptitude et la prise d'acte de rupture

### La santé au travail dans le droit de la sécurité sociale

- Rappel des notions de base :
  - la maladie et l'invalidité
  - l'accident du travail et la maladie professionnelle (point sur la réforme de la procédure d'instruction de 2019)
  - l'incapacité permanente
  - la rechute
  - le temps partiel thérapeutique
  - la guérison, la consolidation, la réadaptation fonctionnelle et/ou professionnelle
- Droits, obligations et indemnisation des assurés
- Conséquences pour l'employeur en matière de cotisation

### La responsabilité des différents acteurs de la santé au travail

- Le risque civil : la faute inexcusable de l'employeur
- Le risque pénal

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

### DATES

- 22 au 23 novembre 2021
- 13 au 14 juin 2022
- 21 au 22 novembre 2022

### ESPACE DE FORMATION

- Paris-Montparnasse

DURÉE  
2 jours

1650 € ht  
repas inclus

RÉF. DROI

### OBJECTIF

Appréhender la place de la santé dans le droit du travail et le droit de la sécurité sociale et la responsabilité de l'employeur en matière de santé au travail

### COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Connaître la réglementation en droit du travail et droit de la sécurité au travail sur le périmètre de la santé au travail
- Comprendre la notion d'obligation de résultat pesant sur l'employeur
- Maîtriser la réglementation en matière de santé au travail
- Acquérir la méthodologie pour faire de la santé au travail une priorité dans l'entreprise
- Identifier le suivi médical du salarié au regard de la loi travail

### PUBLIC CONCERNÉ

- DRH, assistant RH, service du personnel
- Médecin du travail, infirmier(e) du travail
- Assistante sociale
- Responsable HSE QSE, chargé de prévention
- SST
- Préventeur, juriste

Formation animée par :  
**SANDRINE FERRAND**



- Juriste en droit social
- Consultante en protection sociale du droit du travail
- Formatrice dans le domaine de la gestion des accidents de travail et des maladies professionnelles

*"La santé au travail est un sujet d'actualité, un incontournable dans le monde de l'entreprise et l'avenir de la médecine professionnelle dans notre système français est en pleine mouvance. Je vous propose de faire un point sur ce sujet sous l'angle droit du travail mais aussi sous l'angle droit de la sécurité sociale et vous apporter les réponses concrètes à toutes vos questions, qu'elles soient organisationnelles, juridiques ou réglementaires."*

Sandrine FERRAND

## PRÉ-REQUIS

Connaître la démarche de prévention de son entreprise

## LES + DE VOTRE FORMATION C3S

### Votre SUIVI PÉDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions et le lien avec le formateur. Suite à la formation, vous avez accès à la validation de vos acquis en ligne.

### Votre FORMATION

Votre consultante assure une formation vivante et interactive basée sur plus de 20 ans d'expérience en animation pédagogique. Elle cherche à stimuler les échanges entre, et avec les participants. Vous travaillerez sur des cas concrets organisés sous forme d'ateliers pratiques et d'analyse de vidéo.

### Le SAVIEZ-VOUS ?

Le décret 2016-1908 du 27 décembre 2016 définit les nouvelles modalités effectives et concrètes du suivi individuel de l'état de santé des travailleurs. Ce suivi est modulé en fonction du type de poste, des risques professionnels auxquels sont exposés les travailleurs, de l'âge et de leur état de santé. Il actualise en conséquence les dispositions du code du travail sur ces points.

## ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE



Envie d'aller plus loin ? Retrouvez ci-dessous, une sélection de formations complémentaires à la formation "Santé au travail : réglementation et méthode". Vous avez également la possibilité de composer votre propre itinéraire pédagogique avec les formations de votre choix.

Santé au travail : réglementation et méthode	+	Rôles et missions de l'infirmière en santé au travail	+	La visite d'information et de prévention	=	<b>-8%</b> *
--	---	---	---	--	---	--------------

\* Inscrivez-vous à 3 formations et obtenez une remise de 8%



**C3S**  
Prévenir, c'est agir  
SANTÉ SÉCURITÉ SPORT

**Votre contact**  
Anne-Françoise ALLAIN  
02 43 23 09 23 / formation@c3s.fr / www.c3s.fr